



Lyon, jeudi 9 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05462

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Pollution

Mise en place d'un barrage flottant

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 09/09/2021 à 10:45

o Saône

entre les pk 0.000 et pk 1.500

Commentaire :

Pollution depuis la darse de confluence qui s'étend sur 1.2 km

Mise en place d'un barrage flottant par les pompiers

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Pauline DECOIN